

RESIDENCE DU RUANDA
Territoire de Ruhengeri.

Ruhengeri, le 12 juillet 1948.

n° 565 C.A.C.
Objet: demande ciment
pour silo.

RUHENERI



24325

Monsieur le Président,

Par même courrier j'ai demandé à la firme Platarundi de vouloir bien me réserver 2 tonnes de ciment, nécessaire à la construction d'un silo pour stockage de vivres indigènes, tel que prescrit par Monsieur le Résident.

Afin de pouvoir continuer régulièrement les travaux, je vous saurais gré de vouloir bien m'accorder autorisation pour l'achat de ces deux tonnes de ciment.

L'Administrateur Territorial, (absent)

Le Comptable Territorial, Janssens,

à Monsieur le Président de la Commission de répartition de ciment à Usumbura.

sous le couvert de Monsieur le Résident du Ruanda à Kigali.